



HAL
open science

Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais

Jean Marc Sarale

► **To cite this version:**

Jean Marc Sarale. Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais. *Neologica: revue internationale de la néologie*, 2008, n° 2, p. 149-167. halshs-00828947

HAL Id: halshs-00828947

<https://shs.hal.science/halshs-00828947>

Submitted on 10 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais

Jean-Marc SARALE
équipe Praxiling, UMR 5267, CNRS
Université de Montpellier III – Paul Valéry

Ce que l'on nomme « emprunt linguistique » est le résultat d'une série d'actes de discours. L'emprunt est d'abord, matériellement, la production d'un artefact linguistique, selon des actes phonatoires et scripturaux sur lesquels il convient de s'interroger. D'un point de vue sémantique, on peut dire en première analyse que le mot emprunté désigne une réalité propre à une autre culture, selon un certain découpage perceptif ou cognitif. Sur le plan pragmatique, c'est un acte de baptême qui permet à un locuteur de s'approprier un objet en lui donnant un nom. En même temps qu'il conceptualise un élément jugé typique d'une autre culture, l'emprunt construit ou réasserte une représentation de cette culture ; ce stéréotypage entre dans la signification de l'emprunt, contribuant ainsi au processus d'élaboration de son sens. D'autre part, les emplois syntaxiques de l'emprunt peuvent pousser plus loin son évolution sémantique.

La lexicalisation de l'emprunt est un phénomène complexe auquel participent : la construction du signifiant, l'acte de baptême inhérent à la nomination, la formation stéréotypique, la syntaxe de l'emprunt. Tels sont les points qui seront abordés successivement ; ils ne correspondent pas à des étapes chronologiques de la lexicalisation, mais plutôt à des moments « logiques » d'un processus aux lisières du discours et de la langue¹.

On s'intéresse ici au destin de quelques emprunts lexicaux au japonais, notamment, mais pas exclusivement, « zen », « kamikaze », « karaoké » et « tsunami » (selon l'ordre de leur adoption en français). Il s'agit là d'emprunts à une langue géographiquement et culturellement éloignée – qu'on songe seulement à la différence des systèmes graphiques –, mais dont le système phonétique peut être assimilé sans grande difficulté par le système phonétique français. Ces conditions ont paru particulièrement favorables à l'observation des procédures de création ou de (re)construction du signifiant, à la mise en évidence du rôle du stéréotypage dans la signification de l'emprunt, et à l'étude des constructions syntaxiques qui permettent un renouvellement de la référenciation.

¹ La notion de lexicalisation désigne ici le fait qu'un terme – ou une expression – accède au statut de lexie dans une langue donnée, c'est-à-dire le fait que les locuteurs de cette langue le reconnaissent comme un terme unique, différencié et autonome, doté d'un sens et appartenant au lexique de leur langue. Il faut immédiatement préciser que ce « fait » résulte d'un processus qui n'est ni uniforme, ni linéaire, et dont les étapes – phonétiques, pragmatiques, sémantiques, syntaxiques, etc. – ne se situent pas toutes dans un même plan.

1. La construction / production du signifiant : création, réfection, stabilisation

1.1. Les emprunts à la langue japonaise : généralités

Les emprunts faits par le français à la langue japonaise peuvent se classer par époques et par domaines notionnels – c'est là, du moins, un classement parmi d'autres, qui offre une certaine commodité. Jusqu'à l'ouverture du Japon à la modernité (1854), peu de lexèmes japonais franchissent le seuil de la mention autonymique. Ils apparaissent surtout dans l'encyclopédie de d'Alembert et Diderot (les curieux « quimon » et « figue caque », ancêtres des actuels « kimono » et « kaki ») ; et ils se basent sur les relations de voyage et les tableaux géographico-culturels de quelques savants postés dans l'établissement hollandais de Nagasaki. C'est entre 1860 et 1900 que s'opèrent, grâce à des passeurs comme Guimet et P. Loti, des transferts culturels à caractère esthétique (arts, style de vie, mode). Dans le cadre général du japonisme, entrent alors en français des lexèmes comme « kimono », « mousmé », « haïku », « noh », etc. Une deuxième vague se produit après 1945, lorsque sont empruntés divers noms d'arts martiaux et, souvent par l'intermédiaire de l'anglo-américain, des termes comme « kamikaze », « sushi », « futon ». Dès lors, les emprunts se poursuivent continûment, avec une accélération dans les années 1985-1995 (« karaoké », « manga », « tsunami », etc.).

Ces emprunts appartiennent à quelques domaines notionnels assez spécifiques : les domaines artistiques et artisanaux impliqués dans le japonisme (« shamisen », « koto », « kabuki », « ikebana », « bonsaï ») voisinent avec le domaine mystico-religieux (« kami », « zen », « shinto ») ou mystico-martial (« samouraï »), avant que la mondialisation des pratiques culturelles n'impose de nouveaux emprunts, notamment dans les domaines culinaires (« sashimi », « surimi », « tôfu »), mobiliers (« tatami », « futon ») et de la culture de masse (« karaoké », « manga »). Parallèlement, quelques termes d'histoire et d'économie ont fonction de xénismes chargés de nommer des réalités propres à la société japonaise (« shôgun », « yakuza », « zaibatsu »). Quant aux quatre mots témoins, mentionnés ci-dessus, « zen » est entré en français vers 1900, dans le cadre d'un transfert culturel ; « kamikaze » en 1945, dans le cadre d'un conflit militaire et par l'intermédiaire de l'anglo-américain ; « karaoké » a fait l'objet d'un transfert culturel dans la seconde moitié des années 1980, et « tsunami », adopté par une terminologie scientifique internationale en 1962, est récemment devenu d'usage courant (2000-2005).

1.2. Image phonique et graphique d'un signifiant emprunté

Le signifiant phonique et graphique de l'emprunt dans la langue d'accueil n'est jamais exactement le même que dans la langue d'origine. Le moment initial de l'emprunt ne se réduit pas au mouvement de référenciation à une réalité culturelle exogène. C'est aussi le moment où se

construit, dans les systèmes phonologique et graphique de la langue d'accueil (L_a), une image phonique qui est présentée comme le correspondant d'un signifiant emprunté à une langue d'origine (L_o). Cet acte locutoire est une praxis phonatoire d'audition-imitation, une praxis à la fois perceptive et linguistique. L'emprunt est donc la production d'un artefact linguistique – le nouveau signifiant en L_a – qui n'est le fruit ni d'une évolution phonétique en diachronie, ni d'une composition ou d'une dérivation à partir de formants déjà intégrés à la langue. Le caractère mimétique de cet acte locutoire a pour conséquence la possibilité d'altération de l'image phonique empruntée et sa variabilité. Ainsi la séquence phonique /jɛn/ (l'unité monétaire « yen ») ajoute-t-elle un yod initial au signifiant japonais /ɛŋ/, probablement sous l'influence de jonctures en hiatus avec un mot à finale vocalique, comme le nombre un, « ichi » (/ichieŋ/ a été entendu /ichijɛn/ = « un yen »). Quand le signifiant japonais est perçu dans un autre contexte, il est restitué différemment : c'est le cas dans l'emprunt « endaka » /ɛŋdaka/², mention autonymique qu'on rencontre dans la presse économique, pour référer à une configuration monétaire où le yen s'apprécie fortement par rapport au dollar.

Il faut tenir compte non seulement des déformations que L_a impose au signifiant en L_o , mais des approximations et variations en discours qui précèdent la fixation d'un signifiant d'emprunt en L_a . Dans l'emprunt « mousmé » /musme/, que fixe la publication du *Madame Chrysanthème* de Loti (1887), les trois syllabes du signifiant japonais /musume/ se réduisent à deux, le caractère arrondi du /u/ français s'impose au /u/ japonais, non arrondi, et la possibilité qu'a le /u/ japonais de s'amuir s'applique de manière discriminante à sa seconde occurrence seulement, ce qui n'est pas obligatoire en japonais. D'autres images phoniques et graphiques ont précédé celle qu'impose Loti et ont coexisté un temps avec elle ; celle qui est rapportée ci-dessous maintient quant à elle les trois syllabes et sonorise la consonne centrale /z/, soit par imprécision, soit par l'influence de l'orthographe française (un « s » intervocalique se prononçant /z/), soit par suite d'une variation sociolinguistique locale ou individuelle :

(1) « – Et les jeunes filles? *muzumés*... *geishas* ou *joro*? » lui demandai-je.

Je l'avais entendu se servir de ces trois mots pour désigner des jeunes filles, mais je n'avais pas saisi la différence qui existait entre eux.

« *Muzumés* », me répond-il en riant.

AUDIFFRET Émile d', *Notes d'un globe-trotter*.

Course autour du monde, de Paris à Tokio, de Tokio à Paris, Paris, Plon et Cie, 1880, 378 p.

(d'après BEILLEVAIRE Patrick, op. cit.)

² Littéralement, yen + haut. L'antonyme « enyasu », littéralement yen + bon marché, n'a pas donné lieu à emprunt, même dans le domaine spécialisé de la presse économique.

Ces variations du signifiant en L_a se compliquent du fait de la dualité de l'image phonique et de l'image graphique. En effet, le signifiant graphique peut correspondre à une transcription de l'image phonique perçue et reconstruite selon les codes graphiques propres au français, (cf. « mousmé »). Mais il est plus souvent influencé par un système de transcription alphabétique du japonais, d'origine nord-américaine, le système Hepburn. Ce système est plus ou moins francisé :

- par changement consonantique (cf. le doublet « kamikaze » / « kamikase »),
- par changement vocalique (cf. le doublet « shogun » / « shôgoun », pour l'image phonique /ʃogun³)
- et par adjonction d'accents ou trémas, pour déterminer la voyelle du signifiant phonique (cf. « karaoké », vs « karaoke » en système Hepburn), pour déterminer une diphtongue phonique (cf. « haïku » ou « haïkou » vs « haiku »), ou encore pour marquer la trace d'une longueur vocalique étrangère au système phonétique français (cf. « nô »).

Réciproquement, le signifiant graphique peut influencer le signifiant phonique en L_a (ex. « kamikaze » /kamikaz/, alors que le signifiant en L_0 est /kamikaze/).

1.3. La « nipponité » du signifiant d'emprunt

La construction du signifiant en L_a est donc marquée par les traces de l'acte locutoire d'audition-imitation (un acte réducteur, qui, du japonais au français, modifie ou fait disparaître certains phonèmes, comme l'aspiration) et par diverses interférences avec le système Hepburn et les codes graphiques du français. Mais au-delà de ces hasards, le résultat induit souvent une forme d'iconicité indirecte. Le nouveau signifiant affiche une certaine « japonité », dont le profil phonique est à peu près le suivant : dominance des syllabes C-V, enchaînement de 3 ou 4 syllabes dans un lexème, répétitions vocaliques (/tatami/, /karate/, /syrimi/, /kimono/), attaques consonantiques sourdes, finales vocaliques peu fréquentes en français, comme la finale /y/ (« haïku » /aiky/). Les graphies tendent à renforcer cette motivation partielle, en raison de la fréquence, à l'initiale ou à l'intérieur du mot, de lettres ou groupes de lettres considérés comme étrangers (k, w, y, z, ts, sh, finales en -i, -o, -u)⁴. Il existe donc une représentation épilinguistique de la « japonité » d'un mot

³ Apparemment, le graphème –un peut correspondre au phonème /u/ en position finale, les images phoniques /ʃogyn/ et /ʃogœ~/ étant exclues ; mais cela n'est pas acceptable en milieu de mot, dans un contexte syllabique C-V : seuls les dérivés « shôgounat » et « shôgounal » sont attestés, mais non *shogunat, *shogunal.

⁴ Si nous pouvons nous permettre d'imaginer, à l'instar de Raymond Queneau, des graphies potentielles (comme *camikase, *samourail, *quimoneau ou *quimonot, *bonsail, *sachimie), celles-ci nous aident à prendre conscience du faible degré de « francisation » des signifiants actuels (« kamikaze », etc.) et de leur étrangeté affichée.

dans la langue, qui explique certains cas de surmotivation phonétique ou graphique.

Ainsi l'artefact « bonzaï » déforme-t-il le signifiant japonais /boŋsai/ : la sonorisation de la sifflante /s/ peut certes résulter d'une interpolation avec les graphies « bonze » et « banzaï », comme le yod initial de « yen » peut résulter de phénomènes de jonctures ; mais cela n'explique pas tout, ces « déformations » phoniques soulignent aussi l'étrangeté du signifiant d'emprunt et participent d'un stéréotype épilinguistique. Il n'est pas jusqu'au signifiant de l'emprunt « zen », qui ne soit inconsciemment retravaillé : le signifiant japonais /zɛŋ/, avec nasale vélaire, pourrait se convertir en /zɛ̃/, avec voyelle nasale, mais la graphie « zen » y fait obstacle : en finale de mot typographique, la suite « -en » se prononce majoritairement /ɛn/, à la différence des suites « -ein » et « -ent ». La graphie « zen » semble donc engendrer le signifiant phonique /zɛn/. Mais cette forme coexiste avec la forme /dzɛn/, où l'affriquée remplace la fricative, sans aucune motivation du code graphique. Cette variation phonétique ne s'explique pas autrement que par une connotation : il s'agit de faire résonner emphatiquement un monosyllabe, comme si son signifié était d'autant plus opaque et ésotérique, que son signifiant est bref et inattendu. C'est à proportion de l'opacité du signifiant que son étrangeté et sa signature japonaise se renforcent. Le modèle phonique d'un mot à 4 syllabes, toutes de la forme C-V, avec répétition vocalique en /i/, finale en /y/ et initiale consonantique sourde, vaut brevet de japonité, au risque de quelques « cuirs » inattendus : quand la marionnette de J. Chirac déplore le « tiramisu qui a dévasté l'Océan Indien »⁵, c'est le stéréotype épilinguistique qui sous-tend l'anagramme approximatif de « tsunami » et oblitère comiquement la référence culturelle au « dessert italien ».

Le signifiant de l'emprunt est donc produit en L_a au terme d'interactions diverses où se glisse souvent un stéréotypage épilinguistique. Cela est assez frappant pour les emprunts au japonais, du fait de la distance des systèmes graphiques, et malgré la relative proximité des systèmes phonétiques. Mais tout n'est pas dû à « l'exotisme » de la langue japonaise. L'étude précise des signifiants phoniques et graphiques d'emprunts à d'autres langues révélerait peut-être une semblable diversité d'interactions entre la praxis mimétique auditive-phonatoire, les systèmes phonétiques, les codes graphiques et les stéréotypes épilinguistiques ou « images » des langues étrangères dans la culture française.

⁵ Occurrence entendue dans l'émission télévisée *Les Guignols de l'Info*, en février 2005.

2. Un acte de baptême

Par une seconde facette, l'emprunt désigne une réalité propre à une autre culture, ou du moins considérée comme telle par un certain nombre de locuteurs de L_a . Cet acte de désignation satisfait avant tout un besoin référentiel, bien qu'on ne désigne pas toujours une réalité culturelle étrangère par cet artefact linguistique qu'est l'emprunt (cf. les « baguettes » utilisées comme ustensile de table⁶). Les procédures complexes qui président à la production du signifiant en L_a ne doivent pas cacher une tendance massive : la désignation référentielle entraîne presque automatiquement une nomination. De façon générale, il semble que l'on emprunte plus rarement un verbe ou un adverbe qu'un nom ou un adjectif, et parmi les emprunts recensés, tous ont valeur de nom en japonais. Dans la mesure où il met en jeu un acte de nomination, l'emprunt consiste à baptiser un objet ou un être. Cet acte de baptême recèle un fort pouvoir symbolique : l'emprunt signifie qu'un locuteur a, dans une interaction donnée, la capacité de donner un nom à un objet, alors que d'autres ne le peuvent pas ; il permet au locuteur de s'appropriier le nom, et parfois l'objet. Il lui permet d'inciter ou d'obliger les autres locuteurs à adopter dialogiquement le nom qu'il donne à l'objet (certaines situations d'échange commercial ou de communication d'entreprise en font foi). Cette nomination n'emprunte pas seulement à L_o , elle est aussi « empruntée » en L_a . Ce locuteur privilégié est souvent un voyageur, un commerçant, un militaire – et l'événement de discours peut alors prendre la forme d'une mention autonymique ou d'un xénisme. Certains de ces actes de baptême peuvent être repérés et datés, du moins avec une certaine approximation.

2.1. Quelques actes de baptême

Dans l'exemple (1) l'énoncé du voyageur français correspond à une simple alternance de code, si on s'en tient au cadre de l'anecdote de fiction : le voyageur-personnage emploie, dans l'énoncé adressé en français à son guide-interprète, quelques mots japonais entendus auparavant.

(1) – Et les jeunes filles ? *muzumés*... *geishas* ou *joro* ?” lui demandai-je.

Je l'avais entendu se servir de ces trois mots pour désigner des jeunes filles, mais je n'avais pas saisi la différence qui existait entre eux.

“*Muzumés*”, me répond-il en riant.

Mais cela devient, pour le lecteur français auquel s'adresse le narrateur du récit de voyage, une mention autonymique : ce qu'au Japon l'on appelle « muzumé », c'est-à-dire la désignation d'un référent exotique. C'est déjà un acte de baptême garanti par l'autorité accordée au voyageur, l'acte

⁶ Noter que la langue anglaise a recours à un lexème qui tient à la fois de l'emprunt et d'une catégorie du lexique anglais : « chopsticks » : chop- est d'origine chinoise, -stick correspond à la catégorie française de « baguette ».

de baptême de la femme japonaise en tant qu'objet sexuel singulier. Avec la réitération de tels actes de nomination, l'imaginaire collectif développe des stéréotypes, et l'emprunt s'impose dès lors à toutes les nominations ultérieures par les lecteurs.

Pour l'emprunt « tsunami », cet événement de discours peut être daté : le mot devient en effet un terme scientifique en 1964, quand la Communauté Scientifique Internationale des Géophysiciens et l'Association pour la Prévention des Risques le choisissent pour désigner les vagues sismiques, à la suite d'une catastrophe survenue trois ans auparavant⁷. Divers symboles se concentrent dans cet acte de baptême. D'une part, il manifeste que la géographie et la géophysique sont des sciences susceptibles d'intégrer dans leur terminologie des emprunts à diverses langues, sans se contenter de mots construits sur des racines gréco-latines⁸. D'autre part, le recours à l'emprunt signifie la mondialité du phénomène : définir scientifiquement un seul et même « tsunami » pour tout l'Océan Pacifique, en mesurer l'amplitude, faible ou forte, y compris en haute mer, cela excède le sens de « vague portuaire » qu'a, en japonais, ce nom du répertoire courant, composé de « tsu », mouillage, et de « nami », vague. Le point de vue n'est plus le même : on ne subit plus seulement la vague côtière, on étudie le déplacement de la masse d'eau, on en mesure la hauteur ; cela conduit d'ailleurs à des occurrences qui n'auraient guère de sens en japonais, telle « un tsunami de dix centimètres environ ».

2.2. L'ignorance du signifié en L_o

L'emprunt est loin de reproduire en L_a tous les programmes de sens du lexème de L_o. À cela, une raison théorique simple : on ne voit pas comment le signifié de puissance en L_o pourrait être intégralement transmis en L_a, avec tout ce qu'il comporte de mémoire discursive et culturelle dans la diachronie. On va le vérifier en pratique à propos du cas particulier de l'emprunt « kamikaze », appellation produite par les marins américains pris pour cible par des attaques aériennes sacrifiant pilote et appareil. Cette appellation est la (re)production du nom transmis par des informateurs japonais (américains d'ascendance japonaise ou soldats japonais faits prisonniers).

Le nom militaire officiel de ces escadres était « groupes spéciaux d'attaque aérienne (dits) tempête divine ». C'est un nom composé, « shinpuu-tokubetsu-hikoo-koogeki-tai » en transcription Hepburn, où les deux idéogrammes shin/kami (puissance divine) et fuu/kaze (vent) se lisent, dans

⁷ En 1961, un séisme dont l'épicentre se situait au large du Chili, avait engendré une vague sismique qui, traversant tout le Pacifique, fit quelque 200 victimes au Japon, à plus de 10 000 km de son point d'origine. Cette catastrophe conduisit à la construction d'un système international de surveillance, basé à Hawaï et dont le Japon fut l'un des principaux partenaires et bénéficiaires.

⁸ Ainsi le vocabulaire des formations karstiques est-il emprunté au serbe, celui de nombreuses formations désertiques à l'arabe, etc.

une lecture savante, « shinpuu » ; mais dans le code oral courant, ces deux idéogrammes admettent une autre lecture, « kamikazé ». Profondément enraciné dans la mémoire culturelle, c'est le signifiant phonique /kamikaze/ qui fut d'usage courant. En japonais, « kamikazé » désignait les violentes tempêtes qui, en 1274 et 1281, préservèrent le Japon des invasions mongoles, en détruisant les flottes ennemies. Cette nomination propre aux discours historiques nourris du mythe « impérial » reprenait d'ailleurs une vieille épithète de nature, associée dans les discours poétiques et mythologiques, à Isé, lieu du sanctuaire impérial primordial.

Dans la syntaxe du nom composé, « shinpuu/kamikaze » est un N en position déterminante, doté d'une valeur métaphorique basée sur l'analogie avec les tempêtes « divines » et salvatrices. Ce genre d'utilisation n'est pas l'apanage de la propagande militariste : le nom de « kamikazé » avait déjà été donné à un avion biplace, qui en 1937 battit un record aérien sur le parcours Tokyo-Londres. On rencontre encore, en japonais contemporain, quelques emplois métaphoriques à connotation propitiatoire, même s'ils ne figurent pas parmi les usages les plus fréquents. Ainsi lorsqu'une brise soudaine permet de lancer une régata :

(2) Traduction : Comme pour exaucer les vœux des organisateurs et des régatiers – pouvoir disputer encore une régata au moins –, **tel un kamikaze**, un vent de Nord-ouest de 6 nœuds se leva et la régata put partir.

Transcription : Shikashi, semete ato 1 reesu (=race) wo okonaitai to omou un'eirin, soshite seeraa (= sailors) no negai ga tsujita ka no yoo ni, **kamikaze no yoona** hokusei no kaze 6 notte (=knot) ga fukidashi reesu no staato (= start) ga kirareta. SailingJapan / News Details 16/3/2005 www.sawaji.com/sail-jpn/sj-news/

しかし、せめてあと1レースを行いたいと思う運営りん、そしてセーラーの願いが通じたかのように、**神風のような**北西の風6ノットが吹き出しレースのスタートが切られた。SailingJapan / News Details 16/3/2005 www.sawaji.com/sail-jpn/sj-news/

ou à l'occasion d'un développement économique soudain :

(3) Traduction : C'est alors qu'à partir de l'été 1975, au beau milieu de la crise du premier choc pétrolier, se produisit en Amérique le boom de la CB ; et les exportations de filtres et condensateurs en céramique augmentèrent rapidement. Pour notre société, ce fut vraiment un boom de **kamikaze**.

Transcription : kono yoona ori, dai ichiji sekiryu-kigoo no fukyoo saichuu no 50 nen natsu goro kara, amerika de CB toranshibaa (= transceiver) buumu (= boom) ga okori, seramikku hirutaa (= ceramic filter) ya seramikku kondensaa (= condenser) no yuushutsu ga kyuzoo suru. Toosha kara mireba masa ni **kamikaze no yoona** buumu de atta.

このような折、第1次石油危機後の不況最中の50年夏頃、アメリカでCBトランシーバーブームが起こり、セラミックフィルターやセラミックコンデンサーの輸出が急増する。当社から見ればまさに**神風のような**ブームであった。Source Internet

On trouve aussi des emplois métaphoriques désignant des comportements à risque : « kamikaze unten » (conduite casse-cou) ou « kamikaze takushii » (taxi kamikaze). En revanche, le mot n'est pas utilisé dans les médias japonais pour référer à des attaques contre des cibles civiles ou

militaires survenues au Moyen-Orient, sinon dans des cotextes de traduction de l'anglo-américain (dialogisme interlangue)⁹. Une esquisse du « signifié de puissance »¹⁰ du mot japonais donnerait donc ceci : puissance surnaturelle, liée à la mythologie impériale, qui se manifeste par un souffle aérien violent et soudain, favorable et/ou destructeur, ou bien par la vitesse et la violence d'un moyen de transport aérien ou terrestre, ainsi qu'à travers la volonté des pilotes de cet appareil de transport. Il est clair que plusieurs composantes de ce signifié de puissance sont ignorées de l'emprunt en anglais et en français (notamment le souffle aérien, son caractère surnaturel et éventuellement favorable). C'est que l'emprunt concentre en lui un point de vue différent, basé sur l'expérience pratique des locuteurs. C'est à partir de cet acte de baptême que doivent se construire en L_a des programmes de sens originaux : un processus de lexicalisation est engagé, où aucun modèle synthétique du sens, aucun signifié de puissance, n'est construit a priori.

La signifiante de l'emprunt en L_a réside dans l'acte de baptême, avant de se déposer dans l'entité lexicale elle-même. Le discours s'approprie un nom qui devient le désignateur rigide d'un référent ou d'une classe de référents auquel il est lié par cet acte de baptême ; il le fait en méconnaissant ou en suspendant sa signifiante en L₀. Ce figement de la référence – certes provisoire – ouvre la porte au clichage. Tributaire d'un point de vue, un acte de baptême tel « kamikaze » singularise et circonscrit le danger, le « baptême » se répète – du moins le peut-il – à chaque emploi en discours et la nomination par l'emprunt affirme les prérogatives des locuteurs qui savent nommer l'expérience pratique (ascendant du commandement et des stratèges sur la troupe, puis, ultérieurement, des combattants sur les civils éloignés du champ de bataille).

Lorsque des gloses accompagnent l'emprunt, elles sont souvent réduites à une approximation plus ou moins fine du référent et à la mention de son origine culturelle (ex. « Manga, sorte de bande dessinée japonaise »). Les gloses métalinguistiques sont rares, même là où elles auraient un bon rendement explicatif : dans le corpus constitué, on n'en trouve aucune qui explique la composition lexicale de « karaoké » (kara = absent, vide / oke = apocope de l'emprunt okesutora, de l'anglo-américain « orchestra »), ce qui permettrait pourtant de définir le « karaoké » comme un dispositif diffusant des accompagnements musicaux, « en l'absence d'orchestre ». Cela ne s'explique pas seulement par l'ignorance, qui n'est jamais absolue, mais par une sorte de monopolisation des tâches

⁹ Le discours d'actualité désigne ces événements par le nom composé « jibaku-tero », littéralement : terrorisme (tero) par explosion (baku) de soi-même (ji).

¹⁰ Selon la terminologie de Gustave Guillaume.

cognitives : il semble en effet que la (re)production phonique d'un signifiant et l'assignation de sa référence à un item culturel passent avant toute autre considération¹¹.

2.3. Usages de l'emprunt comme nom propre

L'emprunt garde la trace d'un acte de baptême qui peut se réitérer, et il est apte à porter une désignation rigide. Il peut donc, à partir de là, être employé comme nom propre, même après une première lexicalisation comme xénisme. L'histoire de l'emprunt « tsunami » est jalonnée de tels emplois, dont plusieurs sont antérieurs à l'intense circulation médiatique de 2004-2005 qui a fait passer d'un terme de spécialité un lexème intégré au français courant, ou en voie d'intégration. Le nom de « tsunami » est par exemple utilisé pour nommer des modèles de voitures de sport (« Toyota Celica Tsunami »), des consoles informatiques de mixage et de production de sons et, dans le domaine économique, un programme de l'OCDE pour la création d'entreprises dans les pays en voie de développement¹² :

(4) Projet **Tsunami**

Susciter une puissante vague de changement pour consolider la place du segment des PME dirigées par des femmes dans l'économie mondiale

OCDE, Paris, 4-5 décembre 2001

Ces actes de nomination ne réfèrent plus à la réalité culturelle étrangère consacrée par le xénisme. Ils reposent déjà sur un cliché métaphorique : c'est la « vague » de propagation qui fonde à la fois la nomination de la console musicale informatique et celle du « tsunami » socio-économique projeté par l'OCDE. C'est un déplacement actantiel qui fonde la nomination d'un cocktail au moyen de l'emprunt « kamikaze » (une boisson aussi explosive qu'un avion « kamikaze », ou que seul ose boire un pilote « kamikaze »). Enfin, la nomination par l'emprunt ne se rencontre pas seulement dans le discours du marketing commercial ou politique, mais aussi dans les parler de nombreux milieux sociaux, ainsi qu'en garde trace le discours journalistique :

(5) A son arrivée, cette Zaïroise aux longues boucles blondes postiches a dû « prendre les filles une par une », explique-t-elle, parce qu'elles « l'embêtaient trop ». Au petit jeu du « Tu me tapes, je te tape », certaines ont aussi « plus de gueule » que d'autres. On les appelle les « squales », les « **kamikazes** ».

L'Express – *Cités, l'humiliation des filles*, Claire Chartier, 21/06/2001.

¹¹ Si l'introduction massive de « tsunami » dans le discours médiatique s'est fréquemment accompagnée de gloses métalinguistiques (vague portuaire, de « tsu » qui signifie « port » et « nami » qui signifie « vague »), cette exception est à mettre au compte, non de l'emprunt en soi, mais des stratégies de vulgarisation qui font passer le mot du cadre étroit d'une terminologie scientifique à la langue courante.

¹² Nous sommes obligés de résumer un document un peu répétitif. Fait notable, l'OCDE a rebaptisé ce projet après la catastrophe de décembre 2004, lui donnant le nom de « Quantum Leaps » (« sauts quantiques », autre métaphore).

2.4. Multiplicité catégorielle

Au stade de la référence extraculturelle, plusieurs cadres catégoriels peuvent être envisagés, si bien que l'emprunt paraît présenter plusieurs facettes, comme en témoigne la diversité des collocations en discours. Par exemple, l'emprunt « karaoké » peut catégoriser un type de divertissement (« aimer le karaoké »), un établissement de divertissement (« aller au karaoké »), un appareil électronique d'accompagnement (« brancher le karaoké ») un accompagnement musical (« un auteur de karaoké ») ou un clip vidéo (« un écran géant projette un karaoké »). Ce cas n'est pas isolé : de la même façon, « kamikaze » catégorise indifféremment un type de stratégie militaire, un engin volant utilisé pour cela, ou encore le(s) militaire(s) engagés dans cette stratégie : la facilité avec laquelle le nom « kamikaze » s'emploie comme épithète d'un autre nom fixateur de catégorie (« attaque kamikaze », « avion kamikaze », « pilote kamikaze ») atteste de cette multiplicité catégorielle, dans laquelle on ne voit pas forcément une preuve de polysémie, mais le caractère fixé et monolithique de la référenciation, c'est-à-dire la prépondérance de la praxis interculturelle dans la nomination.

3. Emprunt et formation stéréotypique

Dans sa volonté de conceptualiser un élément jugé typique de la culture de L_O, l'emprunt pose l'altérité a priori de cette culture, que ce soit pour la reconnaître ou pour la méconnaître. Il construit ou réasserte un stéréotype interculturel et participe d'une pratique de stéréotypage et de clôture des représentations.

3.1. Présence en cotexte de traits référentiels ou stéréotypiques

Au stade initial de lexicalisation, le programme de sens de l'emprunt repose sur le « baptême » qu'est la nomination, il manifeste des traits référentiels liés à la désignation ainsi que des traits stéréotypiques de la culture d'origine, sans qu'on puisse poser avec certitude l'existence en langue de composantes sémiques isolables. En effet, les actualisations de l'emprunt en discours sont accompagnées d'un certain nombre de traits descriptifs qu'il semble à chaque fois nécessaire de rappeler en cotexte, ce qui empêche de les considérer comme inhérents au lexème. Ces traits répétitifs ont un caractère aussi bien référentiel que stéréotypique, sans solution de continuité. Ainsi, dans les cotextes suivants, « karaoké » est-il associé à un stéréotype du conformisme et de la vulgarité, renforcé par un trait non définitoire, référentiel et péjoratif à la fois, la consommation d'alcool :

(6) Très vivace dans les bars nippons, le **karaoke** est une invention japonaise des années 70 qui consiste (après avoir beaucoup bu de bière ou de saké) à chanter sur la bande play-back d'une chanson populaire tout en lisant les paroles sur un moniteur de télévision, souvent accompagné d'un clip redoutablement kitsch.
Cope J., *L'Express*, mars 1991

(7) Au Japon, depuis trois ans, tout le monde **karaoke** à s'étouffer. Un million et demi d'appareils vendus, rien qu'en 1983. Il y a des concours de **Karaoke** à la télévision, des **Karaoke-clubs** où l'on picole en chantant (alors que, dans les bars, on se contente de chanter en picolant).

Nouvel observateur (Le) 08-03-1985, p.44

A ce stade de lexicalisation, la catégorisation approximative (cf. 2.4) a pour complément la pregnance d'un stéréotype interculturel, péjoratif ou mélioratif : stéréotype du conformisme et de la vulgarité pour « karaoké », de la violence et de l'aliénation pour « kamikaze », de la spiritualité et de l'esthétique, pour l'emprunt « zen ». En dépit de leur variété, ces stéréotypes constituent un faisceau convergent qui définit une représentation interculturelle, un ethnotype de /japonité/.

3.2. Faisceau de stéréotypes et emprunt

Un tel ethnotype de /japonité/ est attesté à travers l'étude de J-P. Honoré (« De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse », *Mots*, 1994). Selon Honoré, l'image du Japon dans le discours médiatique des années 1980-90 est structurée par une grille de stéréotypes qui « fonde en autorité des énoncés antithétiques », grille dominée par les stéréotypes suivants, présentés sous forme de paires axiologiques :

Énergie / Violence ; Consensus / Conformisme ; Spiritualité / Ésotérisme ; Esthétique / Mièvrerie ;
Honneur / Aliénation ; Souplesse / Duplicité ; Tradition / Archaïsme ; Innovation / Déculturation.

Ce faisceau de stéréotypes détermine une formation discursive qui informe le discours nippophile aussi bien que le discours nippophobe. Ces stéréotypes sont assez stables ; c'est pourquoi l'apparition d'un xénisme ou d'un emprunt vient davantage nourrir un stéréotype préexistant (l'emprunt « kamikaze » confirme les valeurs de violence et d'aliénation) qu'elle n'en crée de nouveaux. Les emprunts servent d'occasion (de lieux communs) à ces stéréotypes discursifs, et réciproquement, le stéréotype joue un rôle dans la lexicalisation de l'emprunt, en se déposant dans les programmes de sens qui lui sont propres.

À la référence pour une réalité culturelle étrangère, s'ajoute une facette de l'ethnotype alterculturel en langue d'accueil. L'emprunt implique un point de vue qui est celui de la culture d'accueil sur la culture d'origine, même quand il transite par une autre langue¹³. À ce stade de lexicalisation, des classèmes de valeur (méliorative ou péjorative) et des sèmes noyaux (violence, auto-destruction, dépouillement, sagesse, etc.) deviennent saillants en discours et intègrent le

¹³ On peut en effet considérer que de nombreux emprunts d'origine japonaise ont transité par l'anglo-américain avant d'être adoptés en français.

programme de sens de l'emprunt.

4. Syntaxe de l'emprunt et aspects sémantiques de la lexicalisation

Les variations syntaxiques de l'emprunt sont un paramètre à prendre en compte dans l'étude de ses processus de lexicalisation. S'il est vrai que la répétition des actualisations en discours permet de fixer en langue les programmes de sens, l'adaptabilité syntaxique de l'emprunt n'est pas sans rapport avec sa productivité en discours et elle fournit un indice assez sûr de son évolution sémantique. Il semble donc possible de corrélérer la plasticité syntaxique d'un emprunt à sa plasticité sémantique et à son degré de lexicalisation, comme on le verra en comparant la syntaxe de « tsunami », « karaoké », « kamikaze » et « zen »¹⁴.

4.1. Fonctions syntaxiques et caractère prédicatif

Il s'agit moins de classer des fonctions et des rôles actantiels, que de répertorier des emplois syntaxiques où se déploie la prédictivité de l'emprunt. En effet, la nomination implique un prédicat de réalité et de référence [ça existe, ça correspond à un objet du monde], ainsi qu'un prédicat de dénomination [c'est appelé x]. Mais certaines constructions syntaxiques interagissent sur ces conditions de nomination : dans « j'appelle N (un) x » la construction attributive dissocie le prédicat de référence du prédicat de dénomination x ; ou, pour le dire autrement, la nomination x s'ajoute à une dénomination première, N. La catégorisation de x en devient plus saillante, car elle est détachée de prédicat de référence ; et, lorsque x est un emprunt, un programme de sens original prend le pas sur la référence figée. La construction de l'emprunt comme nom épithète en fournit un exemple, dans le GN « la littérature karaoké » :

(8) Avec les deux Marie [les deux écrivains Marie N'Diaye et Marie Darrieussecq], il fut question d'emprunts, de jalousie, de plagiat-qui-n'en-est-pas-un. Au passage, on découvrit l'existence de la « **littérature karaoké** », qui consiste à mettre ses paroles sur la musique d'un autre, et de la «singerie», laquelle relève du phagocytage.

Lire, Mai 1998, « On ne badine plus », Pierre Assouline

Ici, l'emploi discursif de l'emprunt ne consiste plus à baptiser un référent marqué par son altérité culturelle (xénisme), mais à re-nommer une réalité déjà catégorisée comme « littérature » :

¹⁴ La construction de dérivés lexicaux à partir de l'emprunt (cf. « se kamikazer » / « zennisme » et « zénitude » / « tsunamique ») est également corrélée à la fixation en langue de programmes de sens de la base (« kamikaze », etc.). Mais cet aspect de la question ne sera pas abordé ici.

l'épithète apporte une dénomination additive [ce qui est nommé littérature peut être aussi nommé karaoké]. L'altérité culturelle paraît donc atténuée. Parmi les praxis propres à la culture japonaise, qui nourrissent les traits prototypiques et stéréotypiques du « karaoké », le locuteur ne retient que le fait de chanter sur un air connu, faisant saillir un trait particulier, celui de « chant » ou « chanson ».

Outre celle du nom épithète, les constructions syntaxiques concernées sont : la prédication attributive (l'emprunt est attribut, avec ou sans déterminant), la coordination à un adjectif et l'élévation au degré (complémentation par un adverbe d'intensité). Voici un exemple d'emploi de l'emprunt comme attribut :

(9) Fabius n'a pas le tour de main du « patron », mais il fait confiance à la même recette. Enlacer son « non » au « nenni » de Marie-George Buffet, bergère d'un troupeau communiste décimé, il faut de l'estomac pour l'oser ! Et comparé au duo des stentors Mitterrand-Marchais, le duo Fabius-Buffet fait plutôt **karaoké**. Mais qu'importe !

Le Point 16-9-2004

Le trait sémantique « chant/chanson » devient saillant dans la signification de l'emprunt, comme le montre la métaphore filée (« duo », « stentor »). Et si le stéréotype du conformisme imitatif demeure présent – le cotexte en offre des marques comme « recette » et « tour de main » –, l'ethnote de « japonité » perd en revanche de son importance. À ce stade de lexicalisation, le fonctionnement syntaxique de « karaoké » témoigne de ce que certains programmes de sens de l'hyperonyme « chant/chanson » sont devenus des programmes de sens de l'emprunt, et se sont déposés en langue.

Quand on compare la productivité de quelques constructions syntaxiques de l'emprunt (sa complémentation par un adjectif relationnel ou par un GN, son emploi comme nom épithète, et en construction attributive, sa coordination avec un adjectif et son élévation au degré), on observe que les emprunts « tsunami », « karaoké », « kamikaze » et « zen » ne se construisent pas avec les mêmes libertés, ne manifestent pas la même prédictivité et développent des programmes de sens inégalement variés. Tous admettent la complémentation par un adjectif relationnel ou par un GN. Mais « tsunami » n'est pas attesté comme nom épithète, à l'exception du redondant « vague-tsunami », alors que les trois autres le sont (« restaurant karaoké » ou « littérature karaoké », « attentat kamikaze » ou « skieur kamikaze », « méditation zen » ou « boutique zen »). Les constructions attributives sans déterminant semblent interdites à « tsunami » et « karaoké »¹⁵. Elles

¹⁵ On ne trouve ni *être karaoké, ni *devenir/rester/avoir l'air karaoké ; seule fait exception la construction : « ça fait karaoké » (cf. 9).

sont en revanche assez fréquentes pour « kamikaze » (« je suis / ne suis pas kamikaze ») et plus encore pour « zen » (« rester zen », « être zen »).

« Kamikaze » et « zen » semblent donc mieux à même de qualifier un GN référentiel, d'acquiescer la référence indirecte qui est propre aux adjectifs, et de se dégager ainsi d'une référence figée qui les attache à leur altérité culturelle. À la différence de « tsunami » et « karaoké », tous deux peuvent être coordonnés ou juxtaposés à un adjectif qualificatif. Mais pour « kamikaze », cette coordination est quasiment figée, restreinte aux adjectifs « téméraire » et « courageux », alors qu'elle est beaucoup plus productive pour « zen » (« calme et zen », « zen et tranquille », « zen et serein »...) :

(10) La saga du *Vieux Campeur* (en mai 1968)¹⁶

Bilan des événements : un boulon sur le crâne et un pavé dans l'enseigne lumineuse de la rue des Ecoles. Courageux, pour ne pas dire **kamikaze**, il apostrophera publiquement Jean-Paul Sartre lors d'une tumultueuse AG dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. *L'Express*, 03/05/2004

(11) Là, se débrouillant seuls ou guidés et aidés des aînés, ces jeunes amateurs de fil dans l'eau s'en sont donné une bonne tranche, les uns piaffant d'impatience, les autres au contraire calmes et **zen** attendant patiemment la touche, promesse d'une belle prise. *Le Journal de Saône-et-Loire*, 26/05/2005

De plus, « kamikaze » est rarement élevé au degré¹⁷, alors que l'expression du degré est très fréquente pour « zen » :

(12) J'ai repris mon chemin en pensant à tout ça. Je me suis juré que j'en ferais pas une maladie si je vendais rien aujourd'hui, j'allais prendre ça *très zen*. N'empêche que ça serait quand même bien je me suis dit en poussant la porte. Betty était assise derrière la caisse, souriant et s'éventant avec une feuille de papier.

DJIAN Philippe, 1985, 37°2 *le matin*, page 197

L'adjectivation de « zen » est donc beaucoup plus avancée que celle de « kamikaze »¹⁸. Plus généralement, si l'on prend pour critères les constructions où l'emprunt est prédicable, apte à exprimer la qualité, voire accepte une mesure subjective de cette qualité, on aboutit à l'échelle suivante : tsunami < karaoké < kamikaze < zen.

On peut donc soutenir que l'emprunt est d'autant mieux lexicalisé qu'il devient qualifiant et marqueur de subjectivité. Ce processus s'accompagne d'un mouvement de subduction, c'est-à-dire d'abstraction de la matière notionnelle du mot. La subduction reste modérée pour l'emprunt

¹⁶ Il s'agit d'un portrait du propriétaire et chef d'entreprise du *Vieux Campeur*, magasin de sports de montagne et de randonnée, installé dans le Quartier Latin depuis plusieurs dizaines d'années.

¹⁷ Cela n'arrive guère que dans des tournures où dominent les valeurs stéréotypiques : dans le résumé d'un film de Hong-Kong, l'acteur Jackie Chan est présenté comme « l'inspecteur le plus kamikaze du pays ».

¹⁸ Mais elle reste incomplète : l'antéposition de l'épithète au nom recteur n'est guère acceptable, sinon dans le syntagme « la zen attitude », qui est influencé par la syntaxe de l'anglais.

« kamikaze », dont le programme de sens inhérent, lié à l'ethnotype « japonais » de violence et aliénation, glisse de l'autodestruction vers la prise de risque, la témérité (cf. 10). Elle est plus sensible pour « zen », dont la valeur inhérente de /méditation/, liée à l'ethnotype « japonais » de spiritualité, se réduit à /calme, tranquillité/. C'est là une voie de lexicalisation, mais non la seule. En effet, la polysémie peut aussi résulter d'une nouvelle représentation stéréotypique ou d'une nouvelle praxis – c'est le cas de « kamikaze » désignant des actes de guérilla ou de terrorisme, ou de « kimono » désignant un vêtement de judo. Quoi qu'il en soit, la liberté syntaxique d'un emprunt et sa prédicativité sont des indices d'une lexicalisation accomplie.

4.2. Fonction syntaxique et polysémie

De fait, la souplesse et la polysémie d'une construction syntaxique donnée permettent d'accélérer la lexicalisation d'un emprunt et favorisent sa polysémie en discours. On en prendra un exemple avec la construction du nom épithète, étudiée par Noailly. Selon Noailly, la construction N1 – N2, où N2 est épithète du nom N1, peut exprimer quatre types de relations sémantiques entre les deux noms :

1. une *relation d'identification*, qui peut être paraphrasée par : « quel N1? – N2 » (cf. « le bouddhisme zen », « la secte zen ») ;
2. une *relation de coordination*, qui équivaut à « N1 et N2 » (cf. « un restaurant-karaoké ») ;
3. une *relation de complémentation*, qui peut être paraphrasée par le complément du nom et exprime des relations contenu-contenant (cf. « le centre-ville »), contenant-contenu (« l'esprit zen »), objet-destination (« un chèque vacances »), objet-origine (« le style zen ») ;
4. une *relation de qualification*, équivalente à « N1 qui est (un) N2 » (cf. « un taxi kamikaze », « une ambiance zen »).

Dans la relation d'identification, N1 porte la catégorisation et N2 la particularité de la nomination, le propre du nom – cela va jusqu'à la possibilité du Npr, comme dans le GN « la région Aquitaine ». L'emprunt N2 est alors proche d'une mention autonymique, il est dénué de possibilité métaphorique (cf. « le bouddhisme zen », « la secte zen »). Dans la relation de coordination, N1 et N2 sont référentiellement indépendants. N2 apparaît avec sa référence figée, celle du xénisme ; mais il est déjà catégorisé en fonction de son cotexte et non de la culture d'origine : le GN « un restaurant-karaoké » caractérise N1 et N2 comme établissements de loisir. Bien que proche du xénisme, le programme de sens de l'emprunt N2 tend déjà à s'en détacher, dans la mesure où se constitue un N composé : nouveau type d'établissement, catégorie nouvelle en L_a, qui n'a pas forcément son équivalent en L₀. Cette indépendance référentielle de N2 s'amenuise dans la relation

de complémentation, où prédomine la catégorie nominale N₁ : « le style zen » est avant tout un style. Enfin, c'est dans la relation de qualification que la prédicativité de N₂ est la plus forte et que se déploient les potentialités métaphoriques de l'emprunt.

Ces distinctions sémantiques ont leur pertinence : si l'emprunt « tsunami » ne peut être employé comme N épithète, sinon dans une relation d'identification (« vague tsunami »), cela est significatif de son degré de lexicalisation. Si l'emploi comme épithète de « karaoké » est beaucoup plus fréquent en relation de coordination (« restaurant-karaoké », « bar karaoké ») que de qualification (« littérature karaoké »), cela tend à prouver que le glissement sémantique de /performance chantée d'après un modèle audiovisuel/ à /imitation axiologiquement péjorée/ n'est pas achevé, et que la polysémie de « karaoké », possible en discours, n'est pas encore inscrite en langue.

Toutefois, ces nuances sémantiques ne doivent pas cacher l'importance de la continuité syntaxique. L'identité de la construction permet en effet de passer, en continu, d'une relation sémantique à une autre : ainsi est-ce en fonction du cotexte que l'épithète « pilote kamikaze » actualise une relation de complémentation (où N₂ indique l'origine, « pilote d'un avion dit kamikaze ») ou bien une relation de qualification (« pilote particulièrement téméraire »). De plus, ce patron syntaxique autorise paradigmatiquement la production d'épithètes qualifiantes, comme « taxi/cycliste/skieur kamikaze ». De même, des GN tels « style zen » et « architecture zen » jettent un pont entre complémentation (« architecture d'un temple zen ») et qualification (« architecture dépouillée ») et conduisent paradigmatiquement à des épithètes qualifiantes comme « intérieur zen » ou « mobilier zen » – on trouve par exemple « mariage zen », pour dénoter l'absence d'ostentation des festivités. Le « glissement » sémantique de l'emprunt est un effet de la continuité du patron syntaxique, ou du moins est-il favorisé par celle-ci. Ce qui est vrai pour la construction du nom épithète, N₁ – N₂, peut être vérifié à propos d'autres constructions, comme le complément du nom. Et la polysémie de la construction syntaxique est, sinon une cause, du moins un catalyseur, de la polysémie lexicale de l'emprunt.

Conclusion

S'il est hasardeux de généraliser les réflexions conduites jusqu'ici, du moins peut-on soumettre au débat les quelques propositions suivantes. L'emprunt lexical est toujours l'occasion d'une coupure avec le signifié de puissance en L₀, même en cas de transfert culturel. Il procède d'une série d'actes de discours réitérés, qui comportent un point de vue, sont liés à une praxis, ont la valeur locutoire d'une production du signifiant en L_a, et la valeur illocutoire d'un acte de baptême – ce qui autorise des emplois comme nom propre. À la création du signifiant d'emprunt et à sa

production de sens participent des formations stéréotypiques, axiologiquement clivées, qui dessinent un ethnotype et révèlent, en creux, les certitudes et inquiétudes des énonciateurs en L_a sur leur propre culture. C'est pourquoi le stéréotypage inhérent à l'emprunt facilite son appropriation dans la langue d'arrivée.

Comme les points de vue propres à la nomination par l'emprunt sont multiples, la référenciation obéit à des découpages variables du réel, et la catégorisation lexicale est complexe, à la fois fonction de la variation référentielle et d'un élément plus stable, la facette stéréotypique. Cette facette stéréotypique réagit différemment selon les constructions syntaxiques où l'emprunt est engagé : la composante ethnotypique de japonité passe au second plan, les composantes sémantiques saillantes proviennent de la facette stéréotypique (par exemple l'aliénation, pour « kamikaze », par l'intermédiaire du cliché de l'auto-destruction). On hésite entre l'hypothèse d'un simple rééquilibrage sémantique en fonction du cotexte (c'est peut-être le cas pour « kamikaze ») et celle d'un changement de sens (probable pour « zen ») ; entre l'hypothèse de l'unicité du signifié de puissance en L_a , signifié que le discours travaillerait et creuserait sur lui-même, et celle de son enrichissement par subduction. La polysémie de l'emprunt demeure-t-elle un fait de discours ou s'inscrit-elle en langue ? Elle est en tout cas facilitée par la polysémie de certaines constructions syntaxiques. L'abondance des effets de sens polysémiques, la plasticité syntaxique de l'emprunt et la productivité des constructions auxquelles il se prête sont à la fois des moteurs de sa lexicalisation et des critères permettant d'en mesurer le degré.

Bibliographie

- Beillevaire Patrick, 2001, *Le voyage au Japon – anthologie de textes français 1858-1908*, R. Laffont, Bouquins
- Bottineau Didier, 2005, « Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage », in *La polysémie*, dir. Soutet O., P.U. de Paris-Sorbonne
- Détrie Catherine, Siblot Paul, Verine Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours – une approche praxématique*, H. Champion
- Honoré Jean-Paul, 1994, « De la nippophilie à la nippophobie. Les stéréotypes versatiles dans la vulgate de presse (1980-1993) », in *Mots – les langages du politique*, n° 41, *Parler du Japon*.
- Humbley John, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », in *Cahiers de Lexicologie*, 1974, p. 46-70
- Jullien François, 2005, *Nourrir sa vie – à l'écart du bonheur*, Seuil
- Kleiber Georges, 1999, *Problèmes de sémantique – la polysémie en questions*, Presses Universitaires du Septentrion
- Kleiber Georges, 2005, « Quand y a-t-il sens multiple? Le critère référentiel en question », in *La polysémie*, dir. Soutet O., P.U. de Paris-Sorbonne

Leroy Sarah, 2004, *Le nom propre en français*, coll. l'essentiel, Ophrys
Noailly Michèle, 1990, *Le substantif épithète*, PUF
Noailly Michèle, 1999, *L'adjectif en français*, coll. l'essentiel, Ophrys
Picoche Jacqueline, 1992, *Précis de lexicologie française*, Nathan Université
Rey Alain (dir.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert
Siblot Paul, 1998, « Le truchement des mots », in *Des mots en liberté. Mélanges Maurice Tournier*, Fiala P. et al. (éds), ENS Editions
Siblot Paul, 1994, « De la prototypicalité lexicale et stéréotypie discursive – La *casbah* des textes français », in Plantin Christian (éd.), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris : éd. Kimé, pp. 342-354.

Bibliographie en langue japonaise :

Dai Nihon Jiten Kankôkai (Comité de Rédaction du Grand Dictionnaire de la langue japonaise), 1976, *Nihon Kokugo Daijiten (Grand Dictionnaire de la langue japonaise en 20 vol.)*, Tokyo : Shogakkan
Suzuki Takao, 1990, *Nihongo to Gaikokugo (Le japonais et les langues étrangères)*, Tokyo : Iwanami
Watanabe Minoru, 1997, *Nihongoshi Yôsetsu (Abrégé d'histoire de la langue japonaise)*, Tokyo : Iwanami
Watanabe Minoru, 1996, *Nihongo Gaisetsu (Aperçu sur la langue japonaise)*, Tokyo, Iwanami

Constitution du corpus :

corpus Frantext et Bornéo (base de néologismes de l'ATILF),
moteur de recherche linguistique Glossanet (presse francophone et anglophone),
sites de presse écrite (*L'Express, Le Monde Diplomatique, Psychologies, Elle, E-marketing*),
moteurs de recherche francophones et nippophones

Référence de la publication originale : J.-M. Sarale, « Processus de lexicalisation de quelques emprunts au japonais », *Neologica. Revue internationale de néologie*, n° 2, 2008, Garnier, p. 149-168.